

Développement et Action Sociale

Introduit par Miloon Kothari, publication dirigée par Deborah Eade

Mondialisation, action sociale et droits de la personne

Miloon Kothari

Introduction

Le thème de l'action sociale et du développement date d'avant les luttes pour l'indépendance pendant la période ayant suivi la Seconde Guerre Mondiale. La notion originale de développement était d'ouvrir des espaces pour les secteurs sociaux dépossédés qui étaient eux-mêmes souvent profondément impliqués dans les combats pour l'auto-détermination. Dans ce contexte, la Déclaration Universelle des Droits de la Personne (DUDP) a été conçue et les Nations Unies (NU) se sont mises à promouvoir des processus qui ont donné lieu, par conséquent, au concept de développement. L'Etat était supposé être, dans son rôle anti-impérial et post-colonial, un catalyseur de l'action sociale, rôle qui a reçu une attention sérieuse de la part des Organisations de la Société Civile. (OSC)¹.

Le programme de l'Etat comme catalyseur de l'action sociale était, cependant, détourné par des tendances monopolistes. Peu de temps après la phase post-coloniale, autant l'Etat que les agences internationales commencèrent à mettre l'accent sur des politiques sociales et économiques visant à la création de richesses. Le 'développement' est ainsi devenu lié à la création d'économies de marché national à intégrer dans un système économique mondial basé sur des principes de marché. Cette approche, très accélérée par la dérégulation des marchés mondiaux depuis les années 80, a mené à l'augmentation d'une disparité des richesses, une polarisation des classes sociales et à l'accroissement d'une dépendance vis-à-vis de l'aide étrangère et du capital international dans de nombreux pays du Tiers Monde. La plus récente de ces tendances, spécialement après la chute des Etats socialistes et l'émergence d'un monde unipolaire, est connue sous le nom de mondialisation économique (ME).²

Cet article affirme qu'il existe une crise majeure dans la philosophie, la réalité et la notion véritable de développement qui, au lieu d'être un *processus* visant à créer des conditions pour des communautés auto-confiantes et soutenables, est simplement devenu un *projet*. La mauvaise utilisation et la pulvérisation de la notion originale de développement, qui était directement liée à l'accomplissement de la justice sociale, a approfondi la pauvreté, même en périodes de boom économique pour les investisseurs et de montée des indices de marché de réserve. Cette inopportunité a laissé un héritage douloureux dont le lexique d'acronymes - FMI, BM, SAPs, GATT, OMC, ALENA - représente des idéaux perdus, des décennies perdues, et une agression constante aux capacités de véritable développement des personnes et des communautés.

¹ Dans cet article, 'OSC' est un terme surfait qui englobe les organisations basées sur la communauté, les mouvements sociaux, les campagnes basées sur un thème et les ONG. Pour plus de clarté, le terme ONG est quelquefois utilisé dans l'idée d'une organisation d'appui intermédiaire.

² Pour une discussion sur le détournement post-colonial du programme de développement en Afrique, voir Firoze Manji, 'La dépolitisation de la pauvreté' in *Développement et Droits*, Oxford: Oxfam, Ed. Deborah Eade (1998).

Pour ceux qui préconisent des institutions sociales stables pouvant adopter des politiques, des lois et des programmes tendant à apporter une justice sociale, un respect des droits des personnes et un développement, la ME laisse déjà des résultats pernicieux et de longue durée. En outre, le démantèlement de la législation, des institutions et des programmes à conscience sociale, érode les acquis obtenus au cours de décennies de lutte de la société civile.

Cet article soutient également qu'il incombe aux OSC de reprendre la notion radicale de développement et que, ironiquement, le catalyseur nécessaire pour cela doit être trouvé dans les processus véritables qui ont été générés par ME.³ Des alliances transnationales de collaboration encore plus fortes sont requises pour restaurer ce qui a été détruit au cours des récentes décennies. Mais la difficulté à comprendre les nombreuses dimensions, quelque peu techniques, de la ME, le manque de volonté d'affronter les institutions qui ont mené l'offensive, et une vision unique sur l'action au niveau local serviront à marginaliser les OSC et à reléguer plusieurs millions de personnes vers une plus grande exclusion et une misère plus aiguë.

A l'aube du XXI^e siècle, la ME est le phénomène qui domine la scène du monde. Ses nombreuses manifestations sont toutes autour de nous, de même que ses multiples échecs. Les résultats défavorables de la ME ont été confirmés dans de nombreux rapports des Nations Unies. Même les forums de politique économique internationale reconnaissent maintenant que le fameux effet 'goutte à goutte', pendant longtemps la justification sociale pour une libéralisation économique, ne se fait pas sentir. Des études telles que le *Rapport 1997 sur le Commerce et le Développement* du CNUCED, et le *Rapport 1997 de Développement Humain* du DPNU (RDH) montrent de façon convaincante que l'opposé est vrai. Le CNUCED démontre que depuis le début des années 80, l'économie du monde s'est caractérisée par l'augmentation de l'inégalité, parmi et à l'intérieur des pays, que les brèches de revenus entre le Nord et le Sud continuent à s'élargir, et que la répartition des revenus des 20 % plus riches s'est accrue presque partout pendant que celle des 20 % plus pauvres et de la classe moyenne ont chuté.⁴ Le *RDH 1997* montre également que bien que la pauvreté ait été sensiblement réduite dans de nombreuses parties du monde, un quart de la race humaine reste plongée dans une pauvreté sévère, ce que l'indice de développement humain (IDH) mentionne pour plus de 30 pays au cours de l'année précédente - plus que pour toute autre année depuis la parution du premier numéro du *RDH* en 1990 - et que le ME a en effet contribué à réduire la pauvreté dans quelques-unes des économies en voie de développement les plus grandes et les plus fortes, mais qu'elle a également produit une brèche grandissante entre les gagnants et les perdants parmi et à l'intérieur des pays.⁵

³ Le terme Mondialisation économique, tel qu'il est utilisé dans cet article, englobe des processus institutionnels qui dirigent le commerce, les investissements, les finances, la propriété intellectuelle, le réajustement structurel et la dette, au sein d'une idéologie de libéralisation économique.

⁴ UNCTAD *Commerce et Développement - Rapport 1997*, Genève : UNCTAD, 1997. Son rapport de 1998 indique que '[les] événements de l'année passée devraient servir à souligner l'avertissement du *Rapport de Commerce et Développement* des dernières années, d'une violente réaction possible à l'encontre des contradictions d'un monde en cours de mondialisation. Quand un énorme marché mondial et des mesures prises pour cautionner des créanciers sont payés aux dépens des standards de vie des personnes ordinaires, et aux dépens de la stabilité et du développement dans les pays débiteurs en voie de développement concernés, qui peut dire que la justice a été servie ?'.

⁵ UNDP *Développement Humain - Rapport 1997*, New York: OUP, 1997.

Les Etats-Unis, dont l'idéologie a créé et soutient l'architecture globale dont dépend la ME, est défavorisé à la fois politiquement et en termes de sa propre dépossession et pauvreté interne.⁶ Ce pays se trouve maintenant au plus haut niveau, parmi les pays industrialisés, de l'échelle de sa pauvreté. De quel droit, alors, les Etats-Unis doivent-ils dicter l'idéologie économique du monde ? Des voix puissantes, cependant, émergent actuellement à l'intérieur des Etats-Unis pour mettre en question le 'Consensus de Washington', la base de la ME, comme nous le savons, incluant des figures de la classe dirigeante telles que le principal économiste de la Banque Mondiale, M. Joseph Stiglitz.⁷

Comme si les effets adverses de la libéralisation du commerce et des investissements n'étaient pas suffisants, un climat apparaît, tenant compte des flux de capitaux débloqués. Les conditions pour de telles retombées globales en puissance ont été mises en place par l'établissement des marchés mondiaux dérégulés dans les années 80 et 90. Alors que la mobilité financière massivement accrue est devenu un danger premier pour la santé des économies nationales - comme il a été démontré avec la crise de l'Asie du Sud-Est - l'échelle de tels flux financiers est stupéfiante et indique la croissance démesurée dans ce secteur.⁸

En raison de ces incitations à une plus forte libéralisation de l'investissement, les deux dernières années ont témoigné de l'intention d'adopter un Accord Multilatéral sur l'Investissement (AMI). Il était, jusqu'à récemment, négocié à l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economiques (OCDE), le club international des 29 pays les plus riches du monde. S'il était adopté, l'AMI contribuerait à un chapitre significatif dans lequel une... déclaration de règlement corporatif... a été appelée 'la constitution d'une économie mondiale unique', ou 'un programme de droits et de libertés pour les corporations transnationales'. Jusqu'en Février 1997, quand un brouillon a fait l'objet d'une fuite, il était négocié en secret, dans sa plus grande partie, et était conduit par la défense agressive de la Chambre de Commerce Internationale, le Conseil Américain pour les Affaires Internationales et d'autres groupes soutenus par des corporations. Principalement, l'AMI tentait de compléter le programme de libéralisation économique, favorisant les droits des corporations et des investisseurs transnationaux par rapport aux droits des travailleurs, des consommateurs, des communautés et de l'environnement.

⁶ 63,8 millions de personnes (un sur quatre, résident américain) vit au-dessous du seuil de pauvreté et 2 millions de personnes sont sans logement desquels 500 000 sont des enfants. De 1979 à 1994, le revenu réel des foyers pour le dixième le plus élevé de la population américaine a augmenté de 83 %, pendant que le dixième le moins élevé a chuté de 14 %, et le dixième suivant a chuté de 5 %. Pourcentages prix lors du Congrès sur la faim et les sans-logements qui a eu lieu aux Etats-Unis le 23 septembre 1998.

⁷ Voir comme exemple Dr. Joseph Stiglitz, Neuvième Conférence Prebisch, 19 Novembre 1998, Genève. Parlant de l'échec du Consensus de Washington, Stiglitz établit cet échec dans l'aide au développement, car 'il confondait trop souvent les moyens avec les objectifs - prenant des moyens tels que la privatisation, "l'obtention de prix justes" et la libéralisation du commerce comme des fins en soi'. Son choix de paradigme de développement est cependant décevant car il chute brusquement en reconnaissant l'approche valable déjà en place au travers de nombreuses initiatives d'OSC et d'OGN ainsi qu'au travers des instruments internationaux sur les droits de la personne, l'environnement et le développement.

⁸ En 1980 le commerce d'échange international représentait à lui seul 80 billions de dollars américains en moyenne par jour, et le ratio de ce mouvement commercial par rapport au commerce mondial était d'environ 10:1. En 1995 le commerce quotidien atteignait une moyenne de 1260 billions de dollars américains et le ratio par rapport au commerce mondial était de près de 70:1. Ceci équivaut aux réserves officielles mondiales d'or et de la Bourse internationale.

En Décembre 1998, sous des pressions intenses des OSC (tel que décrit ci-dessous) et le retrait de la France des négociations, l'OCDE a abandonné l'AMI.⁹ Cependant, la liberté accrue pour l'investissement est beaucoup plus présente sur le programme de plusieurs forums mondiaux et régionaux. Des mesures qui ont rendu l'AMI notoire vis-à-vis de l'environnement, des droits de la personne, et des ONG de développement, sont en train de surgir au OMC, le FMI, le FTAA, et ailleurs. Ainsi, les OSC ont besoin d'être plus, et pas moins, vigilantes.

C'est en fonction des tentatives de fond de libéraliser plus avant les finances, le commerce et l'investissement, que nous observons peut-être le défi le plus grand de l'action sociale : comment soutenir des forces compensatoires qui mettent au défi, exposent, démystifient et discréditent le leurre de la ME et émousse le pouvoir de ceux qui dirigent et conçoivent des moyens de pousser le monde plus près du bord du désastre économique et social - processus déjà évidents avec les crises récentes en Asie du Sud-Est, en Russie et au Brésil.

Il est impératif que les OSC reconnaissent la menace omniprésente et emploient tous les mécanismes et tous les instruments internationaux disponibles de même que les engagements du gouvernement pris lors des récentes séries de conférences des Nations Unies. Pour les acteurs et les activistes sociaux qui veulent rester importants dans un monde en rapide changement, le besoin pressant, outre un rôle accru pour les Nations Unies, est de s'attaquer aux systèmes économiques mondiaux à tous les niveaux possibles - depuis recueillir des informations et comprendre l'application de la recherche sur les impacts, en passant par le travail de défense tendant à réformer les institutions globales, jusqu'à miser sur des revendications d'espace au cours de négociations internationales et régionales sur des traités économiques. Sans cette franche opposition de la ME et sans prendre avantage des espaces qu'elle a ouverts par inadvertance, l'action sociale et le développement ont un avenir sombre et fragmenté.

Approches

Alors que chaque fois plus de personnes et d'institutions reconnaissent maintenant les problèmes en fonction du modèle de libéralisation économique, ce qui est convenablement surveillé est la structure au sein de laquelle la politique économique a besoin d'être formulée au bénéfice de l'humanité. Les instruments internationaux des droits de la personne existants¹⁰ et les mécanismes de monitoring des Nations Unies pour l'emploi de ces instruments fournissent déjà cette structure et confèrent aux Etats les obligations légales de protéger, promouvoir et appliquer les droits de la personne. Un nombre d'instruments de nature déclarative existent également. Ensemble, ils forment des points de départ utiles dans l'articulation et la mise en pratique des droits *collectifs* tels que les droits au développement et à un environnement propre. Certains instruments promeuvent aussi les droits de groupes spécifiques de population, comme les indigènes et les tribus, les minorités et les personnes handicapées.¹¹ Les droits collectifs émergent

⁹ Pour un excellent résumé de l'histoire et des leçons de l'AMI voir, 'Oxfam GB - Actualisation de l'AMI', Décembre 1998, rapport non publié, Oxford: Oxfam.

¹⁰ Voir en particulier CCPR, CESC, CERD, CEDAW, et CRC disponibles dans *Droits de la Personne - Une compilation des instruments* (1994) Vol. 1 (Première et Deuxième Parties), New-York et Genève : Nations Unies. Les textes sont également disponibles à : <www.unhchr.org>

¹¹ Voir en particulier la Déclaration sur le Droit au Développement, la Déclaration sur le Progrès Social et le Développement, et la Charte sur les Droits Economiques et les Devoirs des Etats. Le CEDAW est de même un outil puissant pour promouvoir les droits collectifs de la Femme. Voir également les instruments

comme un secteur important d'articulation et d'action parmi des mouvements sociaux et des campagnes dans le monde entier pour des choses telles que l'eau potable, les droits des femmes, des peuples indigènes, des paysans-fermiers, etc.¹²

Appuyer les instruments des droits de la personne représente les principes de base de la non-discrimination, l'égalité et l'auto-détermination, ainsi que le droit à la participation politique. Vus depuis la perspective des personnes et des communautés luttant pour une alimentation correcte, des soins médicaux, un logement et des conditions de vie, l'éducation, et un voix et représentation des corps politiques, ces instruments fournissent un rempart, un étendard pour faire partie et être en faveur de groupes de la société civile, un ensemble de droits à revendiquer. Une approche plus franche et plus compréhensive des droits de la personne peut être établie pour une critique plus aiguë de la responsabilité du gouvernement et fournir des paramètres pour des interventions dans tous les secteurs de la société, y compris ceux qui sont marginalisés et discriminés.

Les droits de la personne ouvre la perspective, le contexte et la substance (à travers les autorisations contenues dans de nombreux instruments) pour réaliser un développement soutenable et une justice sociale pour tous. L'approche holistique induite par les droits de la personne peuvent se renforcer - prenant quelques exemple, les combats pour les droits des femmes et pour l'environnement. Vu sous cet aspect, la réalisation des droits de la personne pour chaque femme, homme et enfant est le premier système à travers lequel l'investissement international, les finances et les régimes commerciaux peuvent être jugés responsables. International investment, finance, and trade regimes can be held accountable. Pour les politiques, les programmes et les instruments émanant de la ME affectent les gens au niveau local, à la fois directement par l'acquisition des ressources naturelles et indirectement par l'influence des politiques nationales qui sape la capacité du peuple et des communautés, en particulier les marginalisés, de contrôler leur propre espace et leurs ressources. De tels impacts sont une violation claire des obligations internationalement acceptées lors des traités sur les droits de la personne.

Les quatre principes fondamentaux menacés, tels qu'ils sont expliqués par le Comité des ONG Internationales sur les Droits de la Personne pour le Commerce et l'Investissement, forment une structure utile pour expliquer la vision d'ensemble de cette approche et offrir également des directions claires pour obtenir et retenir des droits de la personne :¹³

***La primauté des droits de la personne :** La promotion et la protection des droits de la personne doivent être acceptées comme la structure fondamentale s'y référant et un but pour tout accord multilatéral et bilatéral d'investissement, de commerce et de financement. De tels accord ne peuvent exclure ou ignorer les principes et les*

régionaux tels que la Charte Africaine sur les Droits de la Personne et du Peuple ainsi que les instruments des ONG tels que la Déclaration Universelle des Droits du Peuple (Algiers).

¹² De nombreux mécanismes UN existent, depuis des Rapporteurs Spéciaux jusqu'à des corps de traités pour une assistance technique tentant de guider et de faciliter la mise en oeuvre des instruments des droits de la personne.

¹³ Voit la Déclaration Politique du Comité des ONG Internationales sur les Droits de la Personnes en matière de Commerce et d'Investissement, See Policy Statement of the International NGO Committee on Human Rights in Trade and Investment, *INVESTISSEMENT, COMMERCE ET FINANCE : LA STRUCTURE DES DROITS DE LA PERSONNE : Convergence sur l'Accord Multilatéral sur l'Investissement (AMI)*, Septembre 1998.

objectifs des droits de la personne sans perdre leur titre le plus fondamental de légitimité.

Non-rétrogression: *Tous les Etats ont le devoir de respecter, protéger, assurer et appliquer les obligations internationales des droits de la personne, et ne peuvent y déroger ou les limiter sauf stipulation expresse dans les traités des droits de la personne correspondants. L'international human rights obligations and cannot derogate from or limit them except as expressly provided for in the relevant human rights treaties. Les conditions de "réduction" et de "point mort", formulées dans l'AMI, sont incompatibles avec la condition que les droits économiques, sociaux et culturels soient réalisés progressivement, comme il est clairement établi dans l'Accord International sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels. Les Gouvernements doivent démontrer qu'ils prennent des mesures concrètes en vue de la réalisation de ces droits. D'autre part il existe un devoir spécifique de la part de l'Etat, de ne pas prendre de mesures rétrogrades qui compromettent les droits économiques, sociaux et culturels.*

Le Droit à un Remède Effectif dans le Forum Approprié : *Le droit à un remède effectif pour quiconque dont les droits ont été violés ne peut être restreint par l'Etat ou refusé par les opérations des institutions inter-gouvernementales. Les corps d'investissement ou de commerce ne devraient pas considérer des cas tombant directement dans le domaine des droits de la personne comme des disputes entre des corporations et des acteurs d'Etat, mais ces cas devraient être résolus au cours de forums appropriés sur les droits de la personne au niveau national, régional et international, et par des mécanismes d'application.*

Droits de participation et recours pour les individus et les groupes affectés : *Les droits de la personne ne peuvent pas être réalisés de façon effective à moins que ne soit respecté le droit de participation des populations affectées à la planification, la mise en place et le rétablissement de la justice au regard de violations. La participation des femmes dans tous ces processus est particulièrement importante.*

Les nouveaux mouvements sociaux qui ont adopté cette approche holistique ont fait plus que de renforcer les groupes de pression pro-environnement et les mouvements des femmes, ils ont aussi forgé un modèle qui montre clairement l'impératif besoin de voir les droits de la personne et le développement comme des trajectoires complémentaires et se renforçant mutuellement dans l'obtention d'une justice sociale pour tout le monde.

Il existe aussi une perspicacité et des directions précieuses qui apparaissent dans les résolutions émanant du programme des Nations Unies sur les droits des personnes. Prenons, par exemple, la résolution adoptée le 20 août 1998 par la Sous-Commission des Nations Unies pour la Prévention de la Discrimination et la Protection des Minorités, qui a pour titre : 'Les droits de la personne comme objectif premier pour les politiques commerciales, d'investissement et financières'. Dans cette résolution, la Sous-Commission fait ressortir que la réalisation des droits de la personne et les libertés fondamentales décrites dans les instruments des droits internationaux de la personne est 'la première responsabilité et le premier objectif les plus fondamentaux des Etats dans tous les secteurs de gouvernabilité et de développement'¹⁴. Cette phrase réaffirme le

¹⁴ Résolution de la Sous-Commission UN Sub-Commission resolution 1998/12, adoptée sans vote le 20 Août 1998.

langage adopté par les gouvernements mondiaux dans la Déclaration et le Plan d'Action de la Conférence Mondiale de 1993 sur les Droits de la Personne.¹⁵ La Sous-Commission a également exprimé son inquiétude sur les implications des droits de la personne au regard de l'AMI '*et spécialement dans le sens où l'Accord pourrait limiter la capacité des Etats de prendre des mesures pro-actives pour assurer la jouissance pour tout le monde des droits économiques, sociaux et culturels, en créant des bénéfices pour une petite minorité privilégiée, aux dépens d'une majorité croissante privée du droit de représentation.*'

Prenant ces instruments internationaux comme point de départ, plusieurs ONG internationales se sont mobilisées à des niveaux local, national et international pour promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels dans le contexte de la ME. Deux exemples illustreront cette affirmation.

Coalition Internationale de l'Habitat (CIH) : basant ses travaux sur le droit au logement et à la terre, la CIH travaille par l'intermédiaire de ses trois comités : droits au logement et à la terre, femmes et refuges, et logement et environnement.¹⁶ Le travail de la Coalition se déroule depuis une perspective holistique qui tente, par l'établissement d'une alliance, une formation, l'utilisation du système des Nations Unies, la recherche et la découverte de faits, de contrer les effets négatifs de la ME en insistant sur l'inviolabilité de l'obtention et la conservation des droits au logement et à la terre comme une chose essentielle à la réalisation de tous les droits de la personne.

Réseau d'Action Internationale FoodFirst (RAIF) : coalition globale promouvant le droit de la personne de se nourrir elle-même, le RAIF travaille par le biais de chapitres nationaux et d'actions urgentes contre les violations du droit de la personne à la nourriture et à la terre. Le RAIF a représenté la principale force, en collaboration avec les OSC et les ONG à travers le monde, pour le projet d'un Code de Conduite sur le Droit à la Nourriture après une défense réussie au Sommet de Rome sur le même thème en 1997, pour obtenir le droit à l'alimentation dans la Déclaration formelle. Le Code contient des mesures particulières sur la responsabilité d'acteurs en dehors de l'Etat.

Depuis la perspective et les possibilités offertes par les instruments internationaux existants, il est clair qu'un système plus sensible aux droits de la personne et aux affaires de l'environnement aurait eu les moyens nécessaires pour une meilleure protection des individus et des communautés vulnérables qui supportent maintenant le choc d'une crise économique mondiale, sans erreur de leur part et sans opportunités de participer au modelage de structures et de politiques économiques internationales. Il est clair également qu'à moins de réformes du système économique international incluant explicitement un respect pour les droits de la personne et de l'environnement à un niveau structurel, ils ne géreront pas les affaires fondamentales et pratiques et la souffrance de la majorité écrasante des peuples et des communautés du monde, dont l'obtention du bien-être et du développement économique doit être tentée de façon sûre.

¹⁵ Donne une citation précise de la Déclaration de Vienne

¹⁶ HIC est une alliance globale de 350 OSC et ONG de 70 pays. Pour une description de ses travaux sur le logement et la terre, voir Miloon Kothari, 'La lutte globale pour le droit à une place pour vivre', *Pratiques de Développement*, 7(1), réimpression Ed. Deborah Eade (1998) *Développement et Droits*, Oxford: Oxfam. Voir également Miloon Kothari 'Les Sans-Logement et le Droit à un Logement Adapté : Confrontation avec l'Exclusion et Soutien du Changement' in *La Déclaration Universelle des Droits de la Personne : Cinquante Ans et au-delà*. Co-éditeurs : Yael Danieli, Elsa Stamatopoulou et Clarence Dias (1998), Amityville, NY: Baywood Publishing Company for the United Nations.

Nouvelles formes d'action sociale

Ces dernières années ont été les témoins de quelques initiatives remarquables de la part des OSC qui ont surmonté les barrières culturelles, thématiques et linguistiques, construit une solidarité et pris en charge avec succès des institutions mondiales puissantes dans le processus.

L'une de ces initiatives est la coalition mondiale qu'elles ont développée pour contrer l'AMI. Plus de 650 OSC et d'ONG de 70 pays se sont jointes pour mener une campagne globale, par l'utilisation d'instruments variés, des médias, de défense, de politiques et de traités d'investissement alternatifs, et d'une série de stratégies collectivement approuvées. La coalition anti-AMI comprend des OSC et des ONG basées sur l'environnement, le développement, les droits de la personne et l'Eglise, aussi bien que des gouvernements et des parlementaires locaux. Pendant que le thème de l'AMI était débattu à l'OCDE, la coalition incluait aussi des campagnes nationales anti-AMI par plus de la moitié des pays membres de l'OCDE et par un nombre de nations en voie de développement.

La coalition anti-AMI utilisait la communication électronique comme un moyen de base pour diffuser l'information, construire une solidarité et coordonner des activités à différents niveaux. Sa force était reconnue dans le rapport préparé par le gouvernement français qui a mené à sa décision de se retirer des négociations de l'AMI.¹⁷ Le rapport mentionne la surprise que les gouvernements membres de l'OCDE ont sentie face à l'échelle, la force et la vitesse avec laquelle l'opposition est apparue et s'est développée et continue en disant : *'[L'AMI marque ainsi une étape de négociations internationales. Pour la première fois, on peut voir l'émergence d'une "société civile mondiale" représentée par des ONG qui sont souvent basées dans plusieurs Etats et qui communiquent au-delà de leurs frontières. Cette évolution est incontestablement irréversible.]'*

Le rapport Lalumière indique que l'Internet est une grande source de pouvoir pour l'opposition à l'AMI. Les membres de la coalition ont utilisé l'e-mail à son maximum depuis le début de leur campagne. Afin de maintenir le contact et de partager des stratégies, ils ont employé des listes de serveurs et de sites web, créées et actualisées par des ONG et pouvaient informer des millions de personnes dans le monde entier sur les négociations de l'AMI. Des tirages du texte circulaient via Internet, donnant la possibilité à de nombreux groupes divers de s'engager dans des critiques et des analyses qui étaient ensuite redistribuées. L'Internet a rendu possible que des groupes de tous les coins du monde travaillent ensemble, partagent les connaissances et l'expérience, se meuvent vers ce qui devenait une société civile mondiale - et gagnent une crédibilité dans ce processus.

La coalition anti-AMI est encore vigilante car les mesures principales vers la libéralisation financière sont ou sont probablement soulevées lors des forums régionaux et internationaux et des processus d'élaboration de traités tels que FMI, FTAA, et OMC. Depuis que les ressources principales dans les pays en voie de développement sont l'agriculture, les mines, les forêts et la pêche, les mesures que prendraient l'AMI pourraient considérablement exacerber les pressions existantes sur ces secteurs, et sur le peuple et les communautés souvent vulnérables dont leurs moyens d'existence dépendent de ces ressources.

¹⁷ Rapport Lalumière, Octobre 1998 (références complémentaires en cours)

Un autre exemple de vive opposition mondiale à la ME, est celle de l'Action Mondiale des Peuples (AMP). Plus de 300 mouvements représentatifs de personnes de 70 pays se sont rencontrés à Genève en Février 1998 pour concrétiser un mouvement populaire international contre plusieurs aspects de la mondialisation. Uniquement, l'AMP est principalement composé de mouvements sociaux et d'organisations de personnes comme l'Alliance Nationale des Mouvements du Peuple (Inde), le Front Zapatiste de Libération Nationale (Mexique), le Mouvement des Paysans sans Terre (Brésil), le Mouvement Paysan des Philippines et l'Union Postale Canadienne.

Le meeting a été conclu par un manifeste du peuple contre le 'règlement corporatif' mondial qui affirme que '*[l'OMC, le FMI, la Banque Mondiale et autres institutions qui promeuvent la mondialisation et la libéralisation veulent nous faire croire dans les effets bénéfiques de la compétition mondiale. Leurs accords et politiques constituent des violations directes aux droits de base de la personne (y compris les droits civils, politiques, économiques, sociaux, du travail et culturels) qui sont codifiées dans une loi internationale et de nombreuses constitutions nationales, et ancrées dans les interprétations du peuple de la dignité humaine.]*'¹⁸

Au cours de la seconde rencontre ministérielle de l'OMC en Mai 1998, l'AMP a lancé une série d'actions coordonnées de protestation à travers le monde, y compris des démonstrations à Genève. La publicité négative en ayant résulté a causé une grande angoisse au sein de l'OMC. Parmi les actions planifiées pour 1999, se trouve une Caravane Intercontinentale qui tentera d'amener 500 paysans-fermiers indiens en Europe pour protester devant les parlements nationaux, l'OMC, les compagnies multinationales et les banques qui insistent en faveur de politiques de marché mondial libre.

Il est utile de mentionner également l'alliance d'ONG pour les droits de la personne et le développement, qui ont formé en Mai 1998 le Comité des ONG Internationales pour les Droits de la Personne dans le Commerce et l'Investissement¹⁹, avec l'objectif express d'assurer que la perspective des droits internationaux de la personne ne soit plus ignoré des politiques et des pratiques internationales. Dans une déclaration politique mentionnée ci-dessus, ce Comité souligne quatre principes fondamentaux des droits de la personne étant menacés par la façon d'agir de la ME et lance des appels en faveur de ces principes pour qu'ils soient acceptés comme 'les principes organisationnels pour tout commerce bilatéral et multilatéral, accord financier et d'investissement, pour toutes lois et politiques'.

La déclaration insiste aussi sur le besoin de :

choix d'accord et de processus internationaux d'investissement et de commerce qui tenteraient réellement d'assurer que les régimes internationaux d'investissement et de commerce soient totalement constants vis-à-vis des obligations internationales provenant de standards se référant aux droits de la

¹⁸ Manifeste d'Action Globale du Peuple, Action Globale du Peuple (AGP) Février 1998

¹⁹ Le Comité des ONG inclut la Coalition Internationale de l'Habitat, la Décennie du Peuple sur l'Education des Droits de la Personne, la Fédération Mondiale Luthérienne, le Comité Latino-Américain et Caribéen pour la Défense des Droits de la Femme, la Jeunesse pour l'Unité de l'Action Bénévole, le Centre pour l'Egalité en Droits et en Compromis, et l'Institut Mazingira. Voir Bibliographie pour les données des contacts.

personne, la protection de l'environnement et le développement soutenable. De telles mesures de choix, en faveur de l'établissement d'un programme international intégré, serviraient à renforcer un contrôle démocratique des flux de capitaux et à stimuler les investissements et le commerce qui favoriseraient les groupes désavantagés, spécialement les femmes, les enfants et les communautés vulnérables.

Le Comité des ONG faisait également office d'instrument en convainquant la Sous-Commission des Nations Unies pour la Prévention de la Discrimination et la Protection des Minorités d'adopter la résolution sur les politiques commerciales, d'investissement et de finances mentionnées plus haut. Dans un communiqué de presse du 21 Octobre 1998, le Comité des ONG déclarait :

Nous sommes convaincus que si les initiatives politiques économiques internationales (y compris les accords et les règlements de l'OMC, les prescriptions politiques et les mesures d'ajustement structurel du FMI et de la Banque Mondiale, ainsi que de l'AMI sous négociation auprès de l'OCDE) étaient réellement testées contre les obligations légales internationales existantes au regard des droits de la personne et de l'environnement, le monde politique économique international serait totalement différent, de même que l'architecture institutionnelle du système.

Le principal message de tels groupes est qu'une architecture économique internationale réformée doit nécessairement être construite sur les fondations d'une reconnaissance explicite des obligations découlant des principes-clés des droits de la personne pour ce qui concerne l'auto-détermination, la participation, la non-discrimination, un standard de vie adapté, l'alimentation, le logement, le travail et l'éducation, sans oublier les droits spécifiques des femmes, des peuples indigènes et des enfants.

L'espace ne permet pas de faire un résumé d'autres initiatives contre la ME.²⁰ Cependant il est clair qu'au cours des deux dernières années, de nombreuses initiatives ont été prises aux niveaux national, régional et international, souvent en coordination avec différents niveaux de travail, qui se dirigent vers un mouvement naissant à l'encontre de la mondialisation, conduit par les OSC et les ONG.

Défis en avant

Bien que les droits de la personne montrent un principe autour duquel s'affrontent les défis lancés par la ME, il reste des obstacles importants. En même temps, quelques stratégies d'OSC et d'ONG existantes visent des recommandations pour relancer les luttes contre la ME. Ces luttes doivent aussi faire face à trois obstacles en inter-relation d'un ordre quelque peu différent. L'un d'eux est le besoin de définir la nature de l'Etat affronté, car nous sommes devant des vues opposées, certains en appelant au retrait et d'autres à jouer un rôle plus 'régulateur'. Un autre des obstacles est le besoin de réactiver les Nations Unies pour qu'elle joue le rôle envisagé dans sa Charte et développé pendant les années 80 mais abandonné depuis sous la pression des forces de la ME. Un obstacle

²⁰ Voir, par exemple, les travaux : Le Réseau du Tiers Monde (Malaysia), Le Centre Public des Citoyens (USA), l'Institut Polaris (Canada), Vision sur le Sud Mondial (Thaïlande), Groupe de travail informel sur le Genre et le Commerce (Suède), Alliance Nationale des Mouvements du Peuple (Inde), ATAC (France), et la Campagne de la Dette du Jubilé 2000 (Royaume-Uni), parmi beaucoup d'autres. Voir Bibliographie pour de plus amples détails.

plus crucial est le manque de volonté des acteurs à tous les niveaux, y compris des OSC et des ONG, pour comprendre et gérer l'impact de la ME sur les femmes.

Redistribution du rôle de l'Etat

Avec l'assaut de la ME, il y a eu beaucoup d'inquiétudes exprimées par les OSC et les ONG sur la marginalisation de l'Etat, son affaiblissement. Cependant, des défenseurs de la ME, poussant vers une privatisation croissante et une "commodification" de toutes les sphères de la vie, se sont référés à une non-viabilité économique de l'Etat d'assistance et le besoin pour les Etats 'd'harmoniser' leurs priorités économiques avec leur responsabilités sociales 'créatrices de dépendance'. De telles visions ont contribué de façon importante à la recherche désespérée des Etats de meilleurs 'indicateurs économiques' qui sont opposés à de meilleurs 'indicateurs sociaux'. Les défenseurs d'un Etat fort redoutent le marchandage d'un Etat de souveraineté sous des accords multilatéraux de commerce, d'investissement, de finance et de propriété intellectuelle, et les régimes d'ajustement structurel et de remboursement de la dette.

Il est essentiellement souligné par les défenseurs de la ME que l'Etat ne peut plus, en fait n'a plus besoin, de jouer un rôle pro-actif en termes d'application des droits économiques, sociaux et culturels de ses citoyens. Le secteur privé (national et international) conjointement avec un secteur actif d'ONG (principalement acteurs humanitaires et de développement) peuvent bien diriger ces tâches. Suivant la même logique, et quand il est prouvé que l'Etat lui-même viole ces droits, le rôle divergent du mouvement des droits de la personne et de l'environnement devrait être renforcé, pour presser l'Etat d'adopter une position inéquivoque en faveur des personnes et d'opposer ses tendances répressives. (Evidemment, l'Etat n'est pas le seul à violer les droits. Il est des cas où des politiciens et des idéologues de droite - faisant souvent partie des OSC - qui utilisent la ME comme bouc émissaire pour tous les maux, ou qui agitent des sentiments anti-imperialist sentiments et appellent les identités religieuses à créer une base pour des politiques nationalistes, économiques, d'immigration et autres).

Il est fondamental de garder à l'esprit que la lutte n'est pas limitée à éteindre ou à réformer les forces de la ME mais s'attache également à reconnaître l'existence de violations des droits économiques, sociaux et culturels et au besoin d'améliorer les conditions dans lesquelles vit une partie importante de l'humanité.²¹ La priorité de base est de stopper les conditions aggravantes qui sont directement liées à la disparité croissante de la richesse, due soit aux forces de la ME soit aux politiques socialement injustes à des niveaux nationaux. Ceci est le plus critique car il est maintenant tout à fait clair que les pauvres *ne* bénéficient *pas* des périodes de boom économique ni de l'euphorie du marché de la Bourse. Ils n'ont pas de place dans la planification des politiques menées par la ME et d'autant moins au moment du choc de la crise économique qu'ils ont subie de façon disproportionnée. Les réactions des institutions mondiales, telles que les prêts cautionnés du FMI sont conçues pour appuyer les banques déficitaires et non pas pour aider ceux qui se trouvent dans une spirale de chômage, de destitution et sans toit.

²¹ Voir, par exemple, *HDR 1997* qui regroupe les pays contre une série de mesures incluant une prédominance pour l'analphabétisme, l'espérance de vie, niveau de malnutrition et l'accès aux services de santé et d'eau potable : Indice de la pauvreté humaine. En 1996, plus d'un billion de personnes se sont trouvés au-dessous de cet indice, reflétant une position de détérioration dans 30 pays.

Cependant, l'année passée, les voix fortes qui ont ardemment défendu le rôle 'réduit' de l'Etat se taisent maintenant, dans un revirement dramatique, pour le besoin urgent de lui redonner son rôle 'régulateur' fondamental. Ces voix veulent maintenant que l'Etat devienne l'arbitre, le gardien protecteur des secteurs sociaux contre les ravages qui sont causés par un système économique mondial toujours plus effrené. Elles incluent des économistes bien connus comme Jagdish Bhagwati et Joseph Stiglitz, des hommes d'affaires éminents tels que George Soros, et des médias d'influence dont *The Financial Times* et *The Economist*. Ce qui est donc nécessaire est de raffermir l'Etat pour qu'il puisse faire face aux forces de la mondialisation en imposant son rôle transformateur : non seulement pour réguler mais également pour garantir les conditions de la soutenabilité et de la croissance d'espaces permettant la réalisation des droits de la personne pour tous ses citoyens.

Quel devrait être le rôle de l'Etat ? Et comment les OSC devraient-elles réagir aux violations de l'Etat ? Une fois de plus, les instruments existants pour les droits de la personne offrent la structure la plus précise et la plus sensible, obligeant l'Etat à promouvoir 'd'abord et en premier' les droits de la personne des secteurs vulnérables de la société et à ne prendre aucune mesure rétrograde (à travers des politiques, des programmes et des lois) qui déposséderait plus ces groupes ou marginaliserait d'autres secteurs. Les Etats ont les obligations légales de respecter, promouvoir et protéger les droits de la personne y compris le droit à la participation politique et le droit à un standard de vie adapté. S'ils devaient exploiter ces obligations - volontairement acceptées - il est donc évident que beaucoup de ce qui a cours dans le régime économique mondial serait en violation des droits de la personne de tous les résidents de ces Etats. Comme le fait observer Yash Ghai

[Le régime des droits fournit ce qui se rapproche le plus d'un défi cohérent pour la mondialisation économique. Il souligne l'importance de la dignité humaine, le droit au travail dans des conditions justes contre un salaire convenable, le droit au bien-être, le soin des enfants, l'égalité des femmes, le respect des droits culturels et économiques des peuples indigènes, la protection de l'environnement, l'exercice de la souveraineté populaire à travers des ordres constitutionnels démocratiques, et la responsabilité des détenteurs du pouvoir. Il cherche à conserver les ressources naturelles pour les générations futures en s'efforçant en même temps de distribuer les fruits de leur exploitation contemporaine selon un principe plus équitable, revenant dans certains cas au concept de la propriété communale sur une base globale, redéfinissant le concept de propriété, les communes du monde. Il promeut le cosmopolitisme et le respect pour la diversité. Il a produit une conscience plus grande des droits et fournit un fondement important pour le travail de réseau (d'individus et d'ONG) autour des droits et contre les effets déshumanisants de la mondialisation. La mondialisation contemporaine est par elle-même inconsistante avec ces objectifs].²²

Le rôle transformateur de l'Etat étant réaffirmé par les OSC et les parties internes du système des Nations Unies, il est également important de trouver des voies et des moyens pour soutenir et augmenter les espaces pour les droits de la personne et des groupes de développement afin de collaborer avec ses éléments les plus progressifs. Ceci est peut-être le modèle le plus prometteur à travers lequel l'Etat peut être renforcé pour faire face

²² Yash Ghai 'Droits, Justice Sociale et Mondialisation', in *Le Défi de l'Asie de l'Est pour les Droits de la Personne*, Cambridge: CUP. (co-éditeurs) Joanne Bauer et Daniel Bell (1998).

aux forces nocives de la mondialisation et tirer avantage de bénéfices sociaux positifs pouvant accroître l'interaction entre les institutions mondiales, les traités, normes et standards.

Besoin pour des Nations Unies revitalisées

Si les institutions économiques internationales doivent être plus responsables, les Nations Unies doivent donc jouer un rôle central et concevoir des moyens de créer des structures démocratiques (incluant une participation des OSC et des ONG) qui peuvent débattre et développer de nouveaux traités multilatéraux sur le commerce, l'investissement et les finances. Ce rôle est crucial car tous ces thèmes ont un impact sur les sphères sociales.

La perspective et les devoirs spécifiques requis pour remplir ce rôle sont déjà contenus dans de nombreux instruments internationaux de droits de la personne qui, dans un élan pour pousser la solution 'marché', ont été distribués à part. Des mesures valables et un guide sont proposés, par exemple, en plus des Conventions et des Accords internationaux, dans la Déclaration du Progrès Social et du Développement, la Déclaration et le Programme d'Action d'un Nouvel Ordre Economique International, et la Charte des Droits et des Devoirs Economiques des Etats.

Plusieurs efforts ont aussi été faits dans les années 1980 pour fournir des dimensions de justice sociale au processus de libéralisation économique et à la croissance des corporations transnationales (CTN) telles que le Centre des Nations Unies pour les Corporations Transnationales (CNUCT), le Fonds des Nations Unies pour le Développement Economique (FNUDE), le Nouvel Ordre International de l'Information (NOII), et le Nouvel Ordre Economique International (NOEI). Cependant, ces efforts précieux furent systématiquement minés par les partisans de la libéralisation à grande échelle.

Par conséquent, les Nations Unies ont suivi la ligne de la prudence vis-à-vis de la libéralisation sauvage et dans la caractérisation du besoin de définir les obligations des Etats, et de les armer pour réaliser ces dernières. Par exemple, la Déclaration de Vienne de 1993 et le Programme d'Action (PA) ont confirmé que la protection et la promotion des droits de la personne et des libertés fondamentales étaient la responsabilité première des gouvernements, et que l'être humain était le sujet central du développement. De façon similaire, la Déclaration de Copenhague et le Programme d'Action ont recommandé que les Etats devraient intervenir au niveau des marchés pour prévenir ou contrebalancer les échecs de marché, promouvoir une stabilité et un investissement à long-terme, assurer une concurrence convenable et une conduite éthique, et harmoniser un développement économique et social.

Le développement d'un leadership de principe au sein des Nations Unies est vital pour contrer trois obstacles à la mise en application des droits de la personne, en bloquant les effets négatifs de la ME et en offrant une structure pour la réforme des institutions économiques, afin qu'elles apportent ensemble une justice sociale et des objectifs économiques :

(1) Actuellement, l'efficacité de renforcer les mécanismes des institutions telles que l'OMC et l'ALENA se trouve en contraste absolu avec le manque d'attention donné au développement de mécanismes similaires pour les instruments internationaux des droits de la personne.

(2) Une pierre d'achoppement majeure pour le développement des droits de la personne, en particulier les droits économiques, sociaux et culturels, est bien entendu les Etats-Unis. Par exemple, lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies de 1998, les Etats-Unis sont revenus sur leur appui à la Déclaration de Vienne de 1993 et au Programme d'Action, et étaient le seul Etat-membre à voter contre une résolution reconnaissant le Droit au Développement. Des voies doivent être trouvées pour freiner le pouvoir des Etats-Unis, même si ce pays est en train de devenir plus isolationniste.

(3) Il existe un besoin de tempérer la façon enthousiaste du Secrétaire Général des Nations Unies d'englober la communauté mondiale des affaires, représentée par des groupes tels que la Chambre de Commerce Internationale (CCI), qui se compose d'un grand nombre de CTN parmi les plus puissantes, et qui n'est probablement pas le partenaire dont ont besoin des Nations Unies si ces dernières recherchent à 'promouvoir et encourager le respect pour les droits de la personne et les libertés fondamentales...' comme l'y oblige sa Charte.

En contournant ces obstacles, les Nations Unies peuvent récupérer leur rôle de leadership à travers l'adoption étendue (en pratique et pas seulement de façon rhétorique) et un renforcement plus efficace des mécanismes des divers Accords, Déclarations et Conventions auxquels leurs membres ont souscrit, appuyant cela avec une approche des droits de la personne, quelque chose qui serait beaucoup plus en accord avec le 'courant des politiques des droits de la personne' poursuivi par Kofi Annan.

Les Femmes et la ME

Sans doute l'aspect le plus négligé des dimensions sociales des politiques et des programmes commerciaux, d'investissement et financiers est-il leur impact sur les femmes.

L'impact principal et le plus durable d'une économie libéralisée réside dans toujours moins de contrôle pour protéger la sécurité du travail (pour les hommes aussi bien que pour les femmes), dans les réductions habituelles des dépenses sociales, les prix incontrôlés des aliments en raison de l'emphase sur les exportations agricoles et le manque de protection pour la production alimentaire locale et les régimes de sécurité alimentaire, l'absence de support pour aider les femmes ayant à se charger de travail irrégulier et mener de front des emplois multiples, et le manque de protection pour l'accès des femmes à la terre et au crédit. Toutes ces tendances ont un impact adverse sur les femmes. Par exemple, une étude récente sur des femmes travaillant dans l'industrie électronique en Inde fait ressortir le déplacement progressif des emplois sûrs :

Il y a un processus à deux étapes de la restructuration. La première est l'irrégularité de la force de travail. La suivante est le côté superflu de la force de travail existante et la remise en place des unités de salaires les plus bas par rapport à une force de travail temporaire. En fait, outre le transfert d'emplois auparavant permanents à des catégories temporaires, les compagnies ont recours à la diminution des ouvriers.²³

²³ Amrita Chachchi 'Le Nouveau Marché du Travail', cité dans 'Les femmes supportent le fardeau de la libéralisation en Inde', Bharat Dogra, InterPress Third World News Agency (IPS) 7 Décembre 1998.

Manquant d'opportunités d'éducation et de formation, les femmes sont moins équipées pour s'affronter aux défis et aux complexités du commerce international. Leurs traditionnelles responsabilités reproductives et d'éducation des enfants réduisent le temps qu'elles pourraient utiliser à gagner leur vie. Il en résulte une diminution dans les dépenses de la famille pour l'éducation et les soins médicaux. La contrainte sur les 'cultures commerciales' réduit l'accès à la terre pour les zones marginalisées, ce qui à son tour, bloque les femmes dans leur capacité de prendre en charge l'agriculture de subsistance et les récoltes pour les marchés locaux. Les responsabilités ménagères en plus des femmes et leur manque de terre propre, le fait que le crédit et l'extension des services soient plutôt en faveur des hommes, ainsi qu'une économie 'd'exportation', tout cela présente des obstacles au rôle productif qu'elle peuvent jouer.

Une étude ghanéenne présentée lors du Forum des ONG parallèles, à la Conférence Ministérielle de l'OMC en 1998, concluait :

*La situation désavantageuse des femmes et leurs responsabilités familiales, le commerce et les réglementations de l'OMC ne fournissent pas aux femmes de revenus aussi importants que pour les hommes, ou pire, ils minent les activités commerciales des femmes et la production alimentaire. Moins de revenus pour les femmes signifie moins de dépenses en éducation et en soins médicaux, moins de pouvoir d'achat et de productivité, et plus de travail reproductif dans les foyers. Ceci éloigne le pays de standards de vie plus élevés et de l'amélioration de sa capacité de production.*²⁴

La ME a certainement occasionné des opportunités sous la forme d'une mobilité de travail plus grande. Ceci a permis à quelques femmes de choisir entre les activités agricoles et l'emploi rémunéré, et quelques études suggèrent que les femmes peuvent peut-être préférer un emploi salarié indépendant aux structures sociales oppressives et à l'isolation dans laquelle elles vivent, et au travail agricole difficile et souvent irrégulier duquel elles dépendent. Naturellement, les conditions de travail objectives sont exploitives car les emplois sont généralement incertains, mal payés, sans droits syndicaux, et exposent les employées à des harcèlements sexuels ou autres, etc. Le scénario économique mondial étant exposé, sans changements sensibles aux besoins des femmes, les perspectives à long terme sont plutôt sombres, car le profit recherche toujours la réduction des coûts du travail et à éviter des standards de droits de la personne et d'environnement rigoureux. Cette approche est particulièrement évidente, par exemple, dans les zones proliférantes de traitement de l'exportation (ZTE) appelées ainsi dans le monde entier par les forces de la ME, et dont la principale force de travail est représentée par les jeunes femmes.

Une raison majeure à l'échec de l'architecture financière globale dans l'atteinte même minimale du progrès social pour les secteurs sociaux vulnérables, a été son manque à prendre en compte ou même à connaître le rôle que jouent les femmes dans les activités quotidiennes de développement. *failure to take into account or even acknowledge the role that women play in everyday development activities.* Il est donc critique que toutes les tentatives d'adoucir l'impact de la ME et de proposer des choix de structures économiques ou légales reconnaissent et développent des paramètres pour évaluer dans

²⁴ Groupe de Travail Informel sur le Genre et le Commerce 'Le Besoin d'une Analyse de Genre du WTO : une Etude de cas au Ghana', feuillet distribué au cours de la Conférence Ministérielle du WTO, Genève 1998

quelle mesure le rôle que les femmes est pris en compte dans le fait de ‘concevoir le développement’. Les quelques groupes qui ont eu pour tâche de désagréger l’impact de la ME et de ses processus assimilés, ont proposé une quantité de recommandations qui sont des points de départ utiles pour une meilleure défense assurant une sensibilité de genre dans l’élaboration des politiques au sein des corps mondiaux du commerce, de l’investissement et des finances (voir ci-dessous).

Opportunités et défis du fait des OSC

Le nombre d’opportunités offertes par la ME est devenu clair, très récemment. Des défenses et des mobilisations actives au travers de campagnes internationales pour des limites à la ME ainsi qu’à ses responsabilités, comme la campagne anti-AMI et celle du Jubilee 2000 sur la dette, ont ouvert des possibilités pour des alliances, à travers des frontières nationales, basées sur des mises en commun des valeurs et des objectifs (luttés) et une perception commune du pouvoir de solidarité pour stopper ou tout au moins gagner du temps en retardant les initiatives économiques internationales résistantes découlant des institutions économiques qui conduisent la ME.

Un clair avantage de telles collectivités est qu’elles sont informellement liées, non hiérarchiques et qu’elles sont organisées autour de points de focalisation multiples (elles sont multi-centriques) chacune avec ses propres programmes structurés autour de campagnes nationales, toutes réunies actuellement en un formidable ensemble. Nous pourrions même dire que la ME fournit une plate-forme depuis laquelle se lancent une centaine de mouvements transnationaux. Il serait maintenant possible, à travers les espaces ouverts pour l’action internationale et la confiance gagnée par la connaissance et le travail avec des centaines de personnes et de communautés de mêmes pensées à travers le monde, que ces mouvements transnationaux attaquent les problèmes locaux qui ne proviennent peut-être même pas des processus mondiaux et dont la continuité n’est pas poursuivie par ces derniers.

La solidarité transnationale créée par l’opposition collective à la ME est en train d’avoir de multiples bénéfices. Des agitations anciennes qui s’étaient étalées ont rejoint des causes communes, et les luttes locales ont acquis une confiance provenant de la connaissance d’un appui de la part d’autres OSC et ONG. Nous devrions nous pencher maintenant sur le développement de stratégies pour contrer les violations locales des droits économiques, sociaux et culturels ainsi que les processus d’exclusion et de dépossession. La solidarité horizontale et verticale qui a été bâtie sur ces initiatives transnationales requiert maintenant d’être attelée pour promouvoir le changement local.

L’opportunité est maintenant accrue pour les OSC de pousser aux niveaux local, national et international, quelquefois ensemble, les Etats à devenir responsables et représentatifs - pour respecter la promesse d’une phase post-coloniale. Le transfert du pouvoir qui devait venir d’en haut, doit maintenant être exigé depuis en bas, en collaboration avec les forces mondiales telles les collectivités transnationales des OSC aussi bien qu’à l’intérieur d’institutions comme les Nations Unies où des espaces existent ou peuvent être créés en appui des luttes locales en faveur des droits de la personne et de la justice sociale.

Cette création de nouveaux espaces politiques, découpés selon des frontières croisées, des initiatives transnationales, soulève cependant un nombre de questions demandant une réflexion et une action profondes. Quels sont les besoins nécessaires au soutien de ces actions transnationales collectives, ces campagnes et ces mouvements (processus) ?

Quelles sont les limites de telles initiatives ? Le régime des droits de la personne fournit une approche suffisante et un ensemble de principes d'organisation et entremêlés, comme l'indique cet article, pour atteindre et soutenir la justice sociale, l'égalité et la démocratie. Quelles sont les étapes nécessaires pour avancer vers une adoption plus large de cette approche et pour rehausser son effectivité ? Ces forces peuvent-elles continuer à montrer des résultats positifs face aux phénomènes simultanés de fragmentation (souvent à niveau local) et à l'intégration inhérente aux processus mondialisants ?²⁵ Ces collectivités peuvent-elles, travaillant depuis la base d'un monde multi-centre, rivaliser de façon constructive avec le traditionnel système mondial Etat-centre ? Quelles sont les conditions préalables à ces processus pour renforcer les solidarités locales afin de s'opposer aux violations locales des droits économiques, sociaux et culturels découlant de l'exclusion, la discrimination et la dépossession ?

Une vue rapide des actions nationales et internationales prises à ce jour par les OSC dans leur confrontation avec la ME, et un passage en revue des opportunités et des défis existants et émergents en termes d'instruments multilatéraux existants et potentiels dans la matrice de la ME, révèlent les actions et les directions devant être poursuivies par les OSC si elles doivent demeurer importantes et authentiques pour la double tâche de s'opposer et d'offrir des alternatives aux forces de la ME. Elles ont besoin de se baser sur une vision de thèmes jusqu'alors négligés tels que l'impact de la ME sur les femmes aussi bien que sur les enfants, les peuples indigènes et les communautés paysannes pauvres. D'autres points de départ de valeur sont les expériences nationales actives (Inde, Canada et Mexique) où les OSC ont développé des stratégies locales utiles et des alliances transnationales pour dénoncer et s'opposer aux tendances négatives de la ME. Une leçon utile pour le travail réalisé jusqu'à présent est qu'il est important de rompre les barrières Nord-Sud. Essentiellement, les OSC, en particulier celles qui travaillent à niveau local, doivent se détacher de l'isolationnisme qui peut marquer les efforts locaux et rejoindre les efforts nationaux et transnationaux pour rendre la ME responsable des processus du peuple. Ceci est fondamental pour la formation d'une société civile mondiale.

Connaissance

Les OSC et les NGO ont besoin de connaître et de mener les processus et les institutions qui conduisent la ME - par exemple, le thème de la libéralisation financière - et de rechercher des informations importantes et une collaboration avec les OSC qui agissent avec des institutions jusqu'à présent 'inconnues' telles que la Banque des Etablissements Internationaux (BEI) et l'Organisation Internationale de la Commission des Sécurité (OICS).²⁶

Les barrières Nord-Sud doivent être abaissées. Les conséquences de la ME montrent clairement que chacun est dans le même bateau et que les alliances transnationales bénéficient à toutes les OSC. De toute façon, il existe le besoin d'une connaissance

²⁵ La tension entre 'les conséquences de la fragmentation du conflit et les effets intégrateurs de la coopération' a été appelée *fragmegration*. Voir James Rosenau, 'Etats et Souveraineté dans un Monde mondialisant', article présenté au séminaire 'Solidarité Internationale et Mondialisation : A la recherche de nouvelles stratégies', Présidence du Columbia du Mouvement des Non-Alignés et le Gouvernement Suédois, Stockholm 27-28 Octobre 1997.

²⁶ Pour un débat utile sur ce thème et d'autres idées pour l'action depuis les OSC, voir Kavaljit Singh 'Nouveaux Défis pour le Mouvement du Peuple', *Courant*, 12 Décembre 1998.

beaucoup plus grande dans les pays du Tiers Monde, à l'échelle de pauvreté, matérielle et culturelle, existante et grandissante dans les pays des Premier et Deuxième Mondes.

Etude de cas et analyse

Vu la pauvreté d'études de cas examinant l'impact de la ME sur les droits de la personne et sur l'environnement, il se trouve un besoin urgent de développer une méthodologie appropriée et une recherche de plans, de regrouper des données disponibles, du matériel légal et d'étude de cas, d'analyser et de regrouper les données sous forme d'études de cas succinctes sur les effets spécifiques, vérifiables des traités commerciaux et d'investissement, et de préparer et de diffuser des matériels en langage simple aussi bien que des publications techniques. Un tel travail doit inclure une évaluation sensibilisée sur le genre de l'impact des politiques commerciales concernant les femmes ouvrières, fermières, chefs d'entreprises et commerçantes. Il est nécessaire de décomposer les données de revues sur les politiques et règlements commerciaux, sans quoi il est difficile d'évaluer pleinement l'impact différent de la ME pour les femmes et pour les hommes.

Il est également important de collaborer, y compris en rejoignant les activités de recherche, avec les institutions 'progressives' des Nations Unies qui cherchent à obtenir une voix pour s'opposer à la ME - CNUCED, IRNUDS, OHCHR, ILO -, pour suggérer comment les Nations Unies pourraient jouer un rôle plus actif dans les thèmes économiques, y compris à travers la formation de corps démocratiques et représentatifs (incluant la participation des OSC), pour examiner les thèmes et les projets d'instruments susceptibles d'avoir un impact sur des millions de personnes dans le monde.

Alliances de regroupement/participation au travail de solidarité

Rejoindre les coalitions mondiales actives telles que la coalition anti-AMI ou le Comité des ONG Internationales sur le Commerce et l'Investissement élèvera leur force et contribuera à la croissance d'un Mouvement vers la création d'une société civile mondiale. Nous avons besoin de plate-formes où l'échange 'horizontal' pourra prendre place. Par exemple, il est beaucoup plus facile d'obtenir des informations sur quelles luttes seront engagées contre l'OMC dans les pays industrialisés que de trouver cette même information dans les pays du Sud. Cela illustre aussi le besoin de ces derniers de disposer d'un échange de plus d'information, d'un partage de stratégies et de la mise en place d'une solidarité.

Campagnes/Choix

Il est important d'apprendre, de faire publicité et de développer des campagnes basées sur des idées de valeur telles que l'impôt Tobin.²⁷ Plusieurs de ceux qui travaillent sur la ME ont mis en avant des alternatives aux instruments surgissant des forces qui conduisent la ME, comme le choix sur l'accord d'investissement proposé par quelques-uns des groupes faisant partie de la campagne mondiale anti-AMI. Nous devons tirer des leçons, critiquer et développer plus de choix.

Certains groupes ont également proposé des choix de moyens pour l'impact sur les droits de la personne et sur l'environnement des forces de la ME, comme les TNC. En joignant ces forces et la participation aux efforts tels que les Tribunaux du Peuple (comme le PPP)

²⁷ L'impôt Tobin a été nommé ainsi en fonction de l'économiste et Prix Nobel James Tobin qui a proposé un impôt uniforme à faible taux sur les transactions financières transfrontières. Cet impôt sur les flux d'investissements spéculatifs à court-terme pourrait, en cas d'application, apporter plusieurs centaines de milliards de dollars à l'année, pouvant être utilisés pour des objectifs de développement.

et le tribunal pour les TNC et les droits de la personne, actuellement planifiés, cela revient à commencer à disposer d'acteurs économiques internationaux responsables.

Dans certains pays, des groupes proposent aussi un choix d'études économiques (Inde) et un choix d'indicateurs et de paramètres pour évaluer l'état des personnes dans le monde (Social Watch). Les personnes socialement actives doivent apprendre d'exercices similaires, y contribuer et tenter de les appliquer, en particulier à des niveaux nationaux.

Défense, intelligence, et rapprochement de nouveaux alliés

Le travail de défense orienté vers des institutions économiques mondiales est crucial pour mener ces institutions (telles que l'OMC, l'ALENA, et le FMI) à devenir démocratiques et sensibles aux affaires de droits de la personne, de développement et de l'environnement, et pour faire usage du document de travail préparé par la Sous-Commission des Nations Unies pour la Prévention de la Discrimination et la Protection des Minorités 'dans le sens et les moyens par lesquels la primauté des normes et des standards des droits de la personne pourrait être mieux reflétée, et pourrait mieux informer, au niveau du commerce international et régional, des politiques d'investissement et financières, des accords et des pratiques, et comment les corps des Nations Unies pour les droits de la personne et les mécanismes pourraient jouer un rôle central à ce sujet'.

Il est important aussi d'en appeler au développement de la capacité d'analyse de genre dans les foyers et d'insister sur le besoin d'un courant de ce type d'analyse dans tous les secteurs du domaine du FMI, de l'OMC, et de l'ALENA. Enfin, il est également vital de faire appel à la participation des femmes dans toutes les négociations et les mécanismes de résolution de différends, et plus généralement, d'aider au dépistage des mesures de type AMI dans l'émergence d'instruments économiques multilatéraux et régionaux.

Tout travail de défense a besoin de pousser des organisations comme l'OMC à adopter à la fois les instruments de droits de la personne et ceux de l'environnement comme base pour leur travail, par exemple en concevant de nouveaux instruments et des processus de règlement de différends, et pour respecter les obligations des états sous ces régimes.

De même, il est nécessaire d'établir des alliances avec les convertis, comme les économistes et les médias cités plus haut qui, il y a peu, étaient tous en faveur de réduire le rôle de l'Etat et qui demandent maintenant à ce qu'il joue un rôle régulateur.

Le rôle de l'Etat

Outre les points traités précédemment dans cet article, il existe un besoin de pousser les Etats à agir en accord avec les instruments des droits de la personne et de l'environnement qu'ils ont ratifiés et également à respecter les mesures agréées à ce sujet dans les Déclarations et les Programmes d'Action signés aux conférences des Nations Unies à Rio, Vienne, Beijing, Le Caire, Copenhague, Istanbul et Rome. A Beijing, par exemple, les gouvernements ont reconnu qu'ils devraient tenir compte des contributions et des affaires des femmes dans les structures économiques. Ils se sont également engagés à une perspective de genre dans toutes les politiques et tous les programmes en faisant une analyse des effets sur les femmes et les hommes, respectivement, 'avant que les décisions soient prises'. Evidemment, les Etats ont échoué dans cette application. Spécifiquement, les gouvernements devraient être appelés à expliquer la prise en charge

de toutes nouvelles obligations telles que beaucoup d'instruments qui mènent la ME, qui entrent en conflit avec ceux qu'ils utilisent déjà.

Au niveau national, les gouvernements et les institutions multilatérales devraient être appelés à assurer que l'assistance technique soit sensible au genre et qu'elle promeuve l'amélioration de la technologie et des habiletés, incluant des opportunités d'acquérir de nouvelles spécialisations autant pour les femmes que pour les hommes. Les gouvernements doivent aussi assurer le flux adapté de l'information et des transferts de technologie entre le Nord et le Sud, ainsi qu'entre les hommes et les femmes, et doit assurer également que les femmes aient accès à la terre et au crédit.²⁸ A cela peut être ajouté le besoin des femmes d'accéder et d'hériter des droits au logement et à la terre.

Conclusion

Malgré l'évidence, les pays à travers le monde continuent à être attirés par la 'mythique' alchimie d'une idéologie de marché libre, le leurre de la privatisation et le désistement de l'Etat des responsabilités de base vis-à-vis de ses citoyens. Le leurre semble tellement grand et les pressions tellement intenses que les Etats souhaitent poursuivre le programme du marché libre, quel qu'en soit le coût social. Il est tragique de voir que les rudes leçons des décennies perdues de l'ajustement structurel et de la dette se semblent pas avoir laissé de traces dans la façon de penser des preneurs de décisions.

L'économie mondiale en développement a besoin d'urgence d'être informée et guidée par les principes et les impératifs inhérents au régime international des droits de la personne. Une telle tâche est cruciale pour faire revivre le leadership exercé par les Nations Unies dans les années 80 et pour la consolidation de la paix et de la justice dans le monde. Des conditions doivent être créées pour l'harmonisation des régimes internationaux de commerce, d'investissements et financiers avec les obligations existantes des droits de la personne. Ceci mènerait finalement à l'établissement d'un programme international intégré qui couvrirait non seulement les accords, les politiques et les pratiques du commerce et de l'investissement internationaux, mais également, et de façon plus importante, les obligations internationales et les standards relatifs aux droits de la personne, à la protection de l'environnement et au développement soutenable. Visualiser simplement la première situation ne fera que miner les obligations les plus fondamentales qui ressortent dans ce qui précède.

Afin que ceci puisse avoir lieu, la balle est de nouveau dans le camp des OSC de disposer d'acteurs économiques internationaux et régionaux responsables pour la mise en pratique des droits de la personne comme une première base pour les politiques et les programmes économiques mondiaux. Dans ce processus, il est essentiel pour les OSC d'utiliser les services des Nations Unies, d'exercer des pressions pour que soient mis en place des forums démocratiques internationaux et d'inciter les Nations Unies à travailler d'abord pour les opprimés du monde. En établissant une structure aussi ambitieuse, les gouvernements nationaux peuvent également être poussés dans la même direction. Un engagement dans l'action sociale pour mener à bien un développement juste et humain implique une telle approche englobante, gardant en particulier à l'esprit le bien-être des personnes démunies et des opprimés.

²⁸ Voir *Mythes du Commerce et Réalité de Genre : Libéralisation du Commerce et Vies des Femmes*, Uppsala : Global Publications Foundation and International Coalition for Development Action (ICDA). Ed. Angela Hale (1998)

Le défi est pour chacun d'entre nous de continuer à bouger vers l'avant et de continuer à tirer avantage de l'extraordinaire solidarité qui existe maintenant parmi des groupes représentant ou étant représentés par les personnes et les communautés marginalisées et opprimées à travers le monde. La lutte que ces groupes sont venus représenter est en faveur de la souveraineté (auto-détermination) des personnes et des communautés, au-delà des frontières nationales, contre les forces de la ME, en utilisant comme étant leur base principale, les instruments internationaux concernant les droits de la personne, l'environnement et le développement. Si la ME signifie une rupture des frontières nationales et des contrôles, la réponse qui est donc donnée par la société civile est aussi transnationale et inspirée par des valeurs humaines fondamentales basées sur la croyance dans la solidarité et la camaraderie qui est manquante dans le système de la ME conduit par la technique et basé sur la hiérarchie. La lutte a lieu entre ceux qui travaillent sur les principes de la dignité et de la justice pour tous contre ceux qui s'inclinent à créer un monde dirigé par des motifs mécaniques et visant au profit, lesquels ne favorisent qu'une petite minorité. Ni plus ni moins.

Le défi prépondérant est de savoir comment faire que les personnes se mobilisent politiquement afin que nous 'démocratisions' la propriété à la fois des instruments existants et des processus de perfectionnement et de développement de ces derniers, et de rendre responsables les Etats et les agents et forums économiques internationaux vis-à-vis de nos droits de la personne et de nos libertés fondamentales.